

Ecole élémentaire Anatole France

Procès-verbal du conseil d'école du 10 novembre 2014

Présents :

Directeur : M. Di Palma

Représentant de la Maire : M. Ait Ouaraz

Représentant de la DDEN : Mme Chicheportiche

Enseignants : Mmes Bizet, Béguin, Boulogne, Hivernet, Houbib, de La Rodriguez, Glaume, Louis, Simonneau, Varron et Mrs Hamel, Monod et Le Fisher

Parents d'élèves :

FCPE : Mmes Didon, Djebrouni, Ambroise et Zaroukian

AAPEELA : Mmes Däschner-Perronnet, Ayachi, Tsydenova, Dufour, Levasseur et Vassin. Mme Kodja (Suppléante)

1. Règlement intérieur de l'école

M. Di Palma demande si des précisions doivent être apportées au règlement modifié qui a été transmis.

La FCPE demande à ce que soit précisé le démarrage de la garderie payante à 18h, sur le temps 17h30-19h. La phrase est donc modifiée en ce sens.

La FCPE regrette que ne soit pas inscrit dans ce règlement ce qu'il advient des enfants si les adultes sont en retard, notamment lors de la sortie de 16h30, afin d'éclaircir le flou qui existe aujourd'hui sur ce point.

M. Ait Ouaraz précise que la législation ne permet pas à la ville d'imposer la prise en charge de l'enfant dans les dispositifs actuels en cas de retard de l'adulte venant chercher l'enfant.

L'AAPEELA demande s'il n'est pas possible de mettre un mot dans les cahiers pour que les parents s'engagent sur l'acceptation de la prise en charge de l'enfant par les dispositifs existants (étude ou garderie).

M. Di Palma précise qu'il s'agit là d'un temps mairie et qu'il faut se rapprocher de la ville. Les parents d'élèves FCPE souhaitent que la ville rédige un règlement du temps périscolaire. (si le souhait des parents d'élèves est d'établir un règlement de la prise en charge des enfants sur les temps périscolaire).

Mme Houbib demande si il est possible dans le paragraphe « utilisation d'internet » de préciser que les parents ont aussi un rôle à jouer dans la protection des élèves dans leur utilisation d'Internet.

Mme Simonneau signale que l'aide personnalisée est arrêtée dans la limite d'une heure par semaine en moyenne et non deux comme écrit.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers dès élèves dès la reproduction effectuée.

2. Rythmes scolaires

La FCPE s'interroge sur l'occupation des élèves sur le temps récréatifs de 16h à 16h30, car en début d'année aucun jeu de cours n'était mis à disposition.

M. Di Palma précise que désormais des jeux dont notamment des ballons ont été proposés.

Mr Di Palma précise que les temps périscolaires sur la pause méridienne ne peuvent avoir lieu avec les moyens humains actuels. La ville a demandé à ce que les activités soient initiées et impulsées par le Directeur, cependant une nouvelle organisation ne pourra se faire qu'avec des animateurs supplémentaires et avec la fidélisation de l'équipe présente. L'organisation d'une ou deux séances hebdomadaires par atelier et par cycle n'est pas compatible avec la configuration de la cantine.

L'AAPEELA signale que les enfants s'ennuient au centre de loisir du mercredi. Le constat est fait que peu d'activités sont proposées, et que cela tend vers une garderie. M. Ait Ouaraz signale que des activités sont proposées et que celles-ci sont affichées à l'entrée de l'école. Il est précisé que l'ensemble des référents ont listé leur besoin de matériel, besoin transmis en mairie.

La FCPE demande si ces besoins seront pourvus avant la fin de l'année ou s'il faudra attendre le vote du budget vers mars 2015 ?

L'AAPEELA demande comment est effectué le recrutement des animateurs et les diplômes qui leur sont demandés. M. Ait Ouaraz précise que le Bafa (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) est souvent demandé mais pas obligatoire. Il précise qu'avant les centres de loisirs accueillaient 850 enfants et qu'aujourd'hui ils sont 1300 enfants.

M. Di Palma invite sur l'ensemble de ces questions les associations de parents d'élève à se rapprocher des responsables des temps périscolaires de la ville.

3. Projets des classes et de l'école

- Plusieurs classes bénéficieront de 3 séances à la médiathèque : CPa, CPb, CE1a, CE1/CE2, CE2a, CE2b, CM1a, CM1b, CM2a et CM2b.
- Prévention routière : les classes de CPa, CPb, CE1a, CE1b, CM2a et CM2b se rendront 3 fois dans l'année au circuit routier.
- Ateliers « nature » : la classe de CPb travaillera autour de la pollution. Les CM1a et CM1b iront visiter les égouts de Paris.
- Les classes de CE2b, CM1a et CM1b sont inscrites au dispositif « Ecole et Cinéma ».
- Dans le cadre du partenariat avec l'association « Lire et faire lire », les classes de CPa, CPb, CPc, CE1a et CE1/CE2 travailleront avec les « mamies lecture ».
- Les classes de CPa, CPb, CPc, CE1a, CE1b, CM2a et CM2b se rendront à la piscine durant 2 trimestres et la classe de CM1b pendant 1 trimestre.
- Classes transplantées : certains enseignants auront la chance de pouvoir emmener leurs classes à Samoëns (CE2b, CM1a, CM1b, CM2a et CM2b) ou à Kerjouanno (CPb).
- Partenariat avec le CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants). Plusieurs classes profiteront des compétences des étudiants : CPc, CE1b, CE2a et CM1a ainsi que deux classes « projet » qui donneront lieu à une restitution en fin d'année (CE1a et CE1/CE2). Deux chorales verront le jour : CE2b /CM1b et CM2a/CM2b.
- Projets de Réussite Educative : Les classes de CPb et CM1a travailleront avec l'association « GYGO » (Arts plastiques) et les classes de CM1b, CM2a et CM2b avec l'association « Nouvelles Dimensions » (Théâtre).
- Différents cycles de sports seront proposés : Escrime (CPc) et volley (CM1b et CM2b).

Projets particuliers :

CPa : La classe de madame Simonneau travaillera autour de l'écriture d'un livre.

CPc et CM1a : Les élèves de la classe de M. Hamel iront lire des histoires aux élèves de la classe de Mme Glaume.

M. Di Palma précise que l'ensemble des classes de CP ont accueillis en début d'année des parents dans leur classe pour leur montrer comment se passe une demi-journée de classe. Une expérience unique et intéressante pour les parents.

CE1a : La classe de Mme Béguin participera à un concours d'écriture « Lire-Egaut » et ses élèves bénéficieront d'une sortie en soirée pour aller voir le spectacle du cirque « Plume ».

CE1/CE2 : La classe de Mme Houbib participera à un « rallye mathématiques » départemental et au concours d'écriture « Lire-Egaut ». Ses élèves bénéficieront d'une sortie un dimanche après-midi pour aller voir une pièce au théâtre Antoine à Paris.

CE2a : La classe de M. Le Ficher bénéficiera d'une sortie organisée avec le service environnement de l'aéroport d'Orly pour travailler sur les gestes éco citoyens. Sa classe travaillera à la construction d'objets techniques.

Il est rappelé que M. Le Ficher est maître formateur, il est donc le lundi sur d'autres écoles pour accompagner étudiants, futurs professeurs des écoles.

CE2b : La classe de Mme Varron participera à un « défi Ingénieur » avec la construction d'un automate.

M. Di Palma précise que l'ensemble des classes participent au projet de l'école autour de la bande dessinée, projet qui sera exposé lors de la soirée « porte ouverte » le 10 avril 2015.

4. Questions diverses

➤ Pont de l'ascension

M. Di Palma précise que le recteur a informé les directeurs qu'il n'accorderait pas le pont de l'ascension. Si les associations de parents d'élèves souhaitent que les élèves n'aient pas cours le vendredi 14 mai, avec une récupération sur deux mercredis après-midis, il leur précise de faire la démarche auprès du Directeur Académique ou du Recteur, et de se mettre en lien avec la ville pour qu'elle soit prévenue de tout changement d'organisation éventuel.

➤ Toilettes filles :

M. Di Palma informe que les travaux de remplacement des toilettes des filles prévues cet été ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint. De même l'ensemble des rideaux de l'école ont été lavés (à l'exception d'une ou deux salles oubliées)

➤ Langues vivantes :

La ville a voté le 25 septembre une participation aux dépenses de fonctionnement engagées par l'éducation nationale en faveur de l'initiation aux langues étrangères dans les classes. M. Di Palma précise que la somme allouée à l'école permet de financer les méthodes de langues utilisées dans les classes (sommés alloués : 600€)

➤ Extension du matériel numérique sur l'école :

Les enseignants rappellent l'engagement de la ville à prendre en compte leur demande concernant la nécessité d'étendre la dotation de TNI pour les enseignants motivés et qui ont été formés aux nouvelles technologies.

M. Di Palma rappelle que la ville a doté chaque école d'une salle informatique et qu'il est dommageable que le débit informatique ne permette pas une utilisation correcte de cette salle. Il est de plus précisé que la fibre optique arrive à l'entrée de l'école et qu'un simple câble permettrait de résoudre le problème de ce débit.

Il rappelle que ce point est mis à l'ordre du jour de nombreux conseils depuis plusieurs années et que le problème est toujours présent.

➤ Redéfinition de la carte des zones d'éducation prioritaire

M. Di Palma informe que dans le cadre de la refonte de la carte de l'Éducation prioritaire, le Directeur Académique a informé à l'occasion du CDEN des établissements sortants du dispositif de l'éducation prioritaire dans les Hauts-de-Seine pour la rentrée 2015.

Ainsi, sur 28 établissements en éducation prioritaire dans les Hauts de Seine, **8 en sortent dont le collège Anne Frank à Antony**

Cette décision aurait été prise sur la base d'une directive donnée par le ministère et en fonction de critères précis. Cette décision serait en désaccord total avec la politique de la ville, puisque le quartier demeure prioritaire pour le ministère concerné.

Le Directeur Académique ouvre la possibilité d'analyser, en fonction des spécificités des quartiers, la modulation de la réduction des dispositifs en place sur les collèges concernés, **ainsi que les dispositifs à reconduire ou à adapter sur les écoles du 1er degré du secteur des collèges sortants. En effet le groupe scolaire Anatole France sortirait de fait du dispositif.**

Il s'agit donc aujourd'hui de démontrer la spécificité de notre quartier afin de permettre que les dispositifs spécifiques actuellement existants (ex : allègement des effectifs, intervention d'un Rased complet, assistant d'éducation, décharge de directeur d'école, accompagnement éducatif, ..).

Les associations de parents d'élèves seront informées de l'avancement du dossier très régulièrement.

Pour le Conseil d'École :

Le Directeur :
M. di PALMA

AAPELA :
Mme DÄSCHNER-PERONNET

FCPE :
Mme ZAROUKIAN